

Le 28 novembre 2021

Lettre ouverte du Collectif “Ecole et Familles Oubliées” concernant l’absence de mesures adéquates pour protéger les enfants contre le coronavirus dans les écoles

Mesdames les Députées, Messieurs les Députés,
Mesdames les Sénatrices, Messieurs les Sénateurs,

A l’heure où la cinquième vague déferle sur la France, la circulation virale du coronavirus chez les enfants est dramatiquement forte, avec une hausse des contaminations inédite chez les moins de 12 ans, particulièrement chez les écoliers de 6 à 10 ans, où le taux d’incidence nationale s’élève à 560 pour 100 000, en hausse exponentielle. Pire encore, ce taux d’incidence dépasse 700 dans 24 départements, et plus de 1 000 dans trois départements, l’Ardèche, les Hautes-Pyrénées et le Jura.

Cette flambée épidémique risque d’alourdir le bilan du coronavirus chez les plus jeunes. En effet, selon les données de Santé Publique France, 27 enfants et adolescents de 0 à 19 ans sont déjà décédés et plus de 9 000 ont été hospitalisés, dont 701 touchés par un syndrome inflammatoire multisystémique pédiatrique (PIMS). Le variant Delta a augmenté l’impact sur les plus jeunes : depuis juin, on recense 8 des 12 enfants de moins de 10 ans décédés, 2 au cours des 7 derniers jours, et 200 des 701 cas de PIMS. Plusieurs études scientifiques montrent également des risques significatifs de formes durables de la maladie, appelées « covid long », ou de séquelles, notamment neurologiques.

Alors que la plus grande vigilance semble donc nécessaire, d’autant plus avec l’arrivée du nouveau variant, le gouvernement français vient d’annoncer la fin de la fermeture des classes au 1er cas positif dans les écoles maternelles et primaires pour la remplacer par l’instauration de tests réactifs des élèves lors de l’apparition d’un cas. Pour justifier cette décision, le ministre de l’Education Nationale a déclaré s’appuyer, d’une part, sur des recommandations scientifiques, et d’autre part, sur l’expérimentation lancée en octobre dans 10 départements..

Or, en réalité, selon les études de modélisation de l’équipe de l’Inserm dirigée par Vittoria Colizza, le dépistage “réactif” ne permet pas de prévenir les contaminations à l’école primaire. En se basant sur ces travaux, le Conseil Scientifique avait préconisé, dans son avis du 13 septembre, le dépistage “systématique” (1 test par enfant par semaine) et non le dépistage “réactif”, ce dernier étant uniquement réservé aux élèves du secondaire, dont une forte proportion est vaccinée..

Par ailleurs, les résultats provisoires de l’expérimentation apparaissent très mitigés puisque, sur les 10 départements concernés, la moitié est aujourd’hui au-dessus du taux d’incidence nationale chez les 6-10 ans, sans pour autant préserver la scolarité : le département des Landes a même enregistré un nombre record de fermetures de classes.

En pleine phase aiguë de la pandémie, le gouvernement refuse ainsi une nouvelle fois de prendre les mesures recommandées par le Conseil Scientifique, en inventant un énième protocole, à moindre coût budgétaire et sans aucun recul sur les risques sanitaires associés, ce qui va inévitablement accélérer les contaminations des enfants et, par ricochet, de leurs familles.

www.ecole-oubliee.fr

Nombre de parents partagent une forte inquiétude car cet allègement des mesures dans les écoles semble aller dans la direction des suggestions de sociétés savantes de pédiatrie, de laisser circuler le virus chez les jeunes, en opposant l'immunité par infection à l'immunité vaccinale, au moment même où l'Agence Européenne des Médicaments vient d'autoriser le vaccin pour les 5-11 ans. Pour rappel, cette stratégie a été condamnée par la communauté scientifique internationale et par l'OMS.

Face à ce constat, le Collectif « École et Familles Oubliées » sollicite votre aide pour demander l'arrêt de ce protocole et le retour au principe de la fermeture des classes au 1er cas, avec l'activation en urgence du niveau 3 ou 4 du protocole sanitaire selon les territoires, et l'interdiction immédiate des activités à haut risque de contagion : sport en intérieur, brassage des classes, activités avec séjours / nuitées.

Afin que les droits fondamentaux des enfants, que sont le droit à la santé et le droit à l'éducation des enfants, soient respectés en France, nous vous appelons également à demander l'adoption dans les meilleurs délais d'un plan national de lutte contre le coronavirus dans les établissements scolaires, articulé autour de 3 actions prioritaires :

- **Obligation d'installer des détecteurs de CO2 dans les classes et lieux de vie communs.**
- **Mise à niveau de la ventilation des bâtiments et installation de purificateurs d'air à filtre HEPA, dans ceux où le renouvellement de l'air ne serait pas suffisant.**
- **Surveillance renforcée de la circulation virale avec l'organisation d'un dépistage systématique hebdomadaire pour tous les élèves.**

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les députées, Messieurs les députés // Mesdames les sénatrices, Messieurs les sénateurs, l'expression de nos salutations les meilleures.



Groupe de parents, enseignants
et personnels scolaires tous mobilisés avec leurs familles
**POUR UNE ÉCOLE EN SÉCURITÉ
AU TEMPS DU COVID-19**

